

CHAPITRE II : DISPOSITIONS RELATIVES AU RECRUTEMENT

Abus de faiblesse et Emprise mentale

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	11/06/2011
Juridiction / Nature	DECRET
NOR / Numéro	DEVL1100264D
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFSC TA000024147715

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] engagement, notamment les fonctions de l'intéressé, sa qualification professionnelle, la durée et les horaires du travail, la rémunération, les avantages particuliers attachés à la fonction et les sujétions [...]

[...] Les salariés relevant du présent titre sont assujettis au régime général de la sécurité sociale et au régime de l'Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'Etat et des collectivités [...]

[...] L'indemnité due en application de l'un ou de l'autre des deux alinéas qui précèdent est due jusqu'à ce que le salarié soit en état de reprendre son travail ou jusqu'à la reconnaissance de l'état d'invalidité [...] de reprendre son travail ou jusqu'à la reconnaissance de l'état d'incapacité permanente ou, au plus tard, jusqu'au jour de liquidation de sa pension vieillesse de la sécurité sociale. [...]

[...]des normes en date du 6 janvier 2011 ; Le Conseil d'Etat (section de l'administration) entendu, Décrète[...]

RÉFÉRENCE

DECRET DEVL1100264D du 11 juin 2011, « CHAPITRE II : DISPOSITIONS RELATIVES AU RECRUTEMENT ».
Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFSCTA000024147715>
(consulté le 31 août 2026).